

RAPPORT ANNUEL 1944.

DEUXIEME PARTIE.

L'ADMINISTRATION EUROPEENNE.-

CHAPITRE PREMIER.

STATUT DU TERRITOIRE SOUS MANDAT ET RELATIONS INTERNATIONALES.

III.- RAPPORTS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.

1°/Avec le Congo Belge.

a) séances de contact entre les autorités du Territoire et celles du Congo Belge.

b) Relations commerciales.



1- partie

RAPPORT ANNUEL 1944.

2°/Avec les Territoires Anglais.

Notes succinctes sur:

a) Rencontres entre les autorités territoriales du Ruanda et celles des Territoires Anglais.

b) Relations commerciales.

c) Migrations saisonnières (quelques notes seulement, le sujet étant traité dans la 3e partie du rapport).

de la

de la

RAPPORT ANNUEL 1944..

IV.- RELATIONS ENTRE LES INDIGENES DES DEUX RESIDENCES.

Notes succinctes sur:

a) Relations commerciales: participation des Barundi aux marchés du Ruanda:

b) Barundi travaillant dans les mines du Ruanda:

c) Relations entre chefs de l'Urundi et du Ruanda:

d) Criminalité aux environs de la ligne frontière:

e) Relégations:

CHAPITRE II.

ORGANISATION ET PERSONNEL.

Organisation administrative:

(A traiter: Modifications des limites des Territoires  
Création ou suppression de postes détachés pendant  
l'année sous revue).

Occupation militaire:

- 1.- Le détachement comprend 2 gradés et 14 soldats (chiffres uniquement).
- 2.- Au cours de l'année sous revue, les troupes ont-elles été appelées à intervenir pour le maintien de l'ordre?  
("Non"...ou à développer si réponse affirmative).

- 3.- Au cours de l'année sous revue, la Force Publique a-t-elle été utilisée pour l'établissement sanitaire (cordon sanitaire)? ("Non"...ou à développer si réponse affirmative).

Corps de Police autochtone

1°/Effectif du corps de police autochtone comprenait au 31 décembre 19...<sup>L°</sup>... gradés et ... policiers et candidats-policiers.

L'effectif a été augmenté(ou diminué) de .... unités pour les raisons suivantes:

2°/Y a-t-il des engagements d'anciens militaires dans le corps de Police? Combien?

3°/Quel est le pourcentage des autochtones parmi les policiers?

4°/Donnent-ils satisfaction?

CHAPITRE III.-

POPULATION NON AUTOCHTONE.-

A.- POPULATION DE RACE EUROPENNE.-

(Les totaux généraux des 2 tableaux ci-après doivent être égaux)

Population blanche (nationalité).

Nationalité	Fin 19 <sup>45</sup>	Fin 19 <sup>48</sup>	Différence
		(chiffres du rapport précédent)	
Allemands	—	1	- 1
Américains U.S.A.	—	—	—
Anglais	6	14	- 8
Belges	52	49	+ 3
Danois	—	—	—
Finlandais	—	—	—
Français	6	2	- 1
Grecs	3	3	—
Hollandais	1	1	—
Hongrois	—	—	—
Italiens	1	1	—
Luxembourgeois (G.D.)	—	—	—
Palestiniens	—	2	- 2
Polonais	—	1	- 1
Portugais	—	1	- 1
Russes	—	—	—
Suédois	—	—	—
Suisses	3	3	—
<del>Autres</del>	—	—	—
<b>Totaux</b>	<b>72</b>	<b>83</b>	<b>- 11</b>

Population Blanche (profession)

Agents agricoles	...
Agents de Sociétés et de commerce	...
Agents d'affaires	...
Bouchers	...
Boulangers	...
Charpentiers - Menuisiers	...
Industriels (pêcheries)	...
Comptables	...
Colons	...
Chefs de chantiers et conducteurs de travaux	...
Chirurgiens dentistes	...
Coiffeurs	...
Commerçants	...
Cordonniers	...
Médecins de Sociétés	1 ...
Agents sanitaires de Sociétés	...
Directeurs de Sociétés	1 ...
Employés divers	...
Electriciens	...
Exploitants miniers	10 ...
Entrepreneurs	...
Experts-comptables	...
Fonctionnaires et Agents du Gouvernement	6 ...
Fonctionnaires retraités	...
Fabricants de savon	...
Garagistes	...
Géomètres	...
Gérants ou agents de banques	...
Hôteliers	...
Journalistes	...
Ingénieurs agricoles	...
Ingénieurs des ponts et chaussées	...
Laitiers	...
Maçons	...
Mécaniciens	3 ...

Territoire de .....

Médecins missionnaires		....
Missionnaires	15	....
Pharmaciens		....
Prospecteurs	7	....
Représentants de commerce		....
Sans profession ou sans travail	20	....
Instituteurs		....
Tailleurs		....
Transporteurs	7	....
		-----
	Total :	....
	12	

---

Justification de l'augmentation ou de la diminution  
(si forte différence)



C.- POPULATION ASIATIQUE ET DE COULEUR.

(Les totaux des deux tableaux ci-après doivent être égaux)

Population asiatique et de couleur (origine)

Origine	: 1944 :	1943 :	Différence
		(reprendre chiffre :	
		rapport précédent :	
Abyssins	: 7 :	<del>13</del> :	: - 6
Arabes	: 1 :	1 :	: - 18
Béloutches	: 2 :	1 :	: + 1
Hindous	: - :	3 :	: - 3
Sénégalais	: - :	- :	: :
Autres-nés d'asiatiques	: :	- :	: + 24
avec femmes indigènes	: 24 :	*	: :
ou swahili	: :	:	: :
Totaux	: 70 :	72 :	: - 2

Les autres-nés d'asiatiques sont les Arabes et Abyssins en 1943

Population asiatique et de couleur (profession)

Agusteurs	.....
Agents agricoles	.....
Agents commerciaux	.....
Agents du Gouvernement	.....
Charpentiers	.....
Chauffeurs	.....
Cleres	.....
Colons	.....
Coiffeurs	.....
Cordonniers	.....
Commerçants	.....
Hôteliers	.....
Instituteurs	.....
Maçons	.....
Mécaniciens	.....
Sans profession ou sans travail	.....
Tailleurs	.....
Transporteurs	.....
Travail de l'ivoire	.....
<hr/>	
Total:	.....

70

Justification de l'augmentation ou de la diminution  
(si forte différence):

B.- POPULATION NOIRE NON SOUMISE EN FAIT AU REGIME DES CHEFFIERS.

Cette population comprend:

- 1°/les noirs résidant dans les centres extra-coutumiers;
- 2°/ceux engagés d'une façon permanente dans des entreprises minières, commerciales, industrielles, - clercs et artisans travaillant pour le Gouvernement - et prestant leurs services dans le Territoire.

Hommes	:	121
		....
Femmes	:	124
		....
Enfants	:	133
		....
Total en 19..		<u>391</u>
		....
Total en 19..		<u>366</u>
		....
(chiffres du rapport précédent)		

Justification de l'augmentation ou de la diminution (si forte différence)

*Handwritten notes in French, including the word 'Justification' and other illegible text.*

Renseignements sur les centres extra-coutumiers.

Territoires de :	Centre extra-coutumiers de (x)	P o p u l a t i o n			
		Hommes :	Femmes :	Enfants :	T o t a l
:	:	:	:	:	:
:	Kibumba :	33 :	73 :	36 :	98
:	Reunyanu :	40 :	40 :	45 :	104
:	Wanza :	57 :	50 :	59 :	119
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

(x) Centres extra-coutumiers proprement dit dans les postes des Territoires et secteurs.

IMMIGRATION

- a) Le nombre d'immigrants européens:
  - 1° venus du Congo Belge : .....
  - 2° venus d'ailleurs / .....
  
- b) Le nombre d'immigrants asiatiques:
  - 1° venus du Congo Belge : .....
  - 2° venus d'ailleurs / .....

CHAPITRE IV.-

J U S T I C E .

I.- SERVICE ADMINISTRATIF.

2.- POLICE DE LA CIRCULATION.

Nombre de permis de circulation délivrés pendant l'année:

a) Permis à 10 frs (généraux) : ....

b) Permis à 1 fr. : .... *révisé*

3.- ETAT CIVIL :

En 19...*6*., il a été dressé les Actes d'Etat Civil suivants:

Actes de naissance : *rien* ....

Actes de mariage : *id* ....

Actes de décès : *id* ....

Actes autres : *id* ....

Totaux : .....

5.- SUCCESSIONS:

(pour tous ces tableaux le chiffre de la colonne "4" = "1" + "2" - "3")

A.- EUROPÉENS.

" 1 "	" 2 "	" 3 "	" 4 "	" 5 "
En litige au 31/12/43.. (chiffres du rapport précédent)	Inscrites pendant l'année sous revue 19.48%	Liquidées pendant l'année sous revue 19.44	En litige au 31 décembre de l'année sous revue 19.44	OBSERVATIONS
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:

B.- ASIATIQUES :

" 1 "	" 2 "	" 3 "	" 4 "	" 5 "
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:

C.- INDIGÈNES :

" 1 "	" 2 "	" 3 "	" 4 "	" 5 "
1	1		1	-
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:

II.- JURIDICTIONS.

I.- JURIDICTIONS REPRESSIVES.

F.- TRIBUNAUX DE POLICE.

"1"	"2"	"3"	"4"	"5"	Observations
En cours au 1.1 de l'année sous revue (chiffre des affaires en cours fin de l'année précédente)	Inscrites durant l'année sous revue : 19.4.4...	Classées ou passées à d'autres juridictions durant l'année sous revue : 19.4.4...	Jugées durant l'année sous revue : 19...	En cours au 31.12 de l'année sous revue : 19...	
	: 402 30.0.84	-			
	: 28.3.5 11				
	: 10 302				
	: 289: 49				
	: 77				

N.B. Le chiffre de la colonne "5" = "1" + "2" - "3" - "4".

Note au sujet du chanvre à fumer.

.....(x) condamnations ont été prononcées du chef de culture ou de détention ou d'usage de chanvre à fumer.

*me... t*

(x) Ce nombre doit correspondre à celui indiqué aux statistiques de la criminalité (présent chapitre).

APERÇUS GÉNÉRAUX SUR LA CRIMINALITÉ.

*jugements prononcés par les tribunaux de police*

C.- INFRACTIONS COMMES PAR LES INDIGÈNES.

Jugements prononcés tant par le Tribunal Territorial que par les Tribunaux de Police.

(À noter que pour les 2 tableaux qui suivent il s'agit du nombre de CONDAMNÉS et non du nombre de jugements de condamnation prononcés)

I.- Infractions prévues par le Code Pénal.

Chefs d'infraction.	: Nombre de condamnés	
	: En 1944 :	: En 1943 :
Assassinat et tentative d'assassinat	: 1	: -
Meurtre et tentative de meurtre	: -	: 4
Coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner	: 1	: -
Coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail	: -	: -
Coups et blessures volontaires simples	: 4	: 10
Homicides et lésions involontaires	: -	: -
Épreuves superstitieuses et pratiques barb.	: -	: -
Violation du domicile	: -	: -
Imputation dommageable et dénonciation calom.	: -	: -
Injures	: -	: -
Vols simples - complicités - tentatives	: 30	: 36
Vols qual. ou avec viol. complicités - tentatives	: 5	: 18
Détournements fraud. et abus de confiance	: 1	: -
Détournements de main d'oeuvre	: -	: -
Escroqueries	: 3	: 1
Extorsions - Cels frauduleux	: -	: -
Recels	: -	: -
Destructions et dégradations de constructions, arbres, récoltes (art. 5, 32	: -	: -
Concussion	: -	: -
Rebellion ou outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de Force Publique	: 1	: 1
Atteinte à la liberté des cultes	: -	: -



II.- Infractions punies par les lois particulières et plus spéciales  
aux indigènes:

C h e f s d ' i n f r a c t i o n	: Nombre de condamnés	
	: En 1944:	: En 1943.
<u>Violation des décrets et règlements concernant:</u>	:	:
Certaines mesures d'ordre général (Décret du 24.7.1918)	:	: 1
Le contrat de travail: a) désertions	: 9	: } 41
b) autres infractions	: 35	: }
Le permis de résidence	: 7	: -
Le permis de circulation pour commerc. ambulants	:	: -
Le chanvre à fuser	:	: -
L'ivresse publique	:	: -
Les marchés	:	: -
Protection des forêts et reboisement	:	: -
La protection des essences arbustives (café)	:	: -
L'extension des cultures	: 75	: 119
Les voies de faits et violences légères	:	: -
La lutte contre les malad. épidém. et endémiques	: 2	: - 6
Les jeux de hasard	:	: -
Les boissons fermentées indigènes	: 1	: -
La destruction d'arbres, récoltes et autres propr.	:	: -
Les impôts indigènes I.C. - I.S. - I.B.	:	: -
La fraude douanière	:	: -
Le tapage nocturne	:	: -
La circulation nocturne	:	: -
Le permis de commerce	:	: -
La police de roulage	:	: -
La police des Mines (Décret du 20.4.28)	:	: -
La divagation des animaux	:	: -
Le dépôt d'ordres (hygiène dans les agglomér.)	:	: -
La falsification de denrées alimentaires	:	: -
La violation de domicile (Ord. du 4.7.1910)	:	: -
Le coton	:	: -
La taxe d'abatage	:	: -



AMENDES TRANSACTIONNELLES:

a)

Amendes transactionnelles infligées			
Territoire :			Total
	à des Européens :	à des Asiatiques :	
-----	-----	-----	(x)
:	:	:	
:	:	:	
:	:	:	

b)

Chefs d'infraction	Nombre d'infractions commises
Coups et blessures volont. simples. art.4.C.P.L.II	:
Outrages à des Agents de l'Autorité.Art.50 C.P.L.II	:
Destruction immeubles - Art.31 C.P.L.I.	:
Vol simple	:
Détention en usage d'une bascule non marquée;Ord.G.G.97/AB du 6.9.37 et du 25.5.25 art.8	:
Achalandage ou entraves à la liberté du commerce.O.G.G.97/A.E. du 6.9.37 et du 25.5.25	:
Affichage des prix - ord.120/A.E. du 2.12.1937	:
Ord.15/A.E. du 22.3.1938 (café vert humide)	:
Ord.G.G.59/Bis/Fin.du 4.5.32 (plaque véhicule)	:
Détention illicite arme à feu perfectionnée.Décr.du 10.8.1892 art.5	:
Police de roulage - ord.90/T.2.du 23.8.1937	:
Immigration illicite art.18 de l'Ord.du 8.3.22	:
Non déclarat.ou radiation à la populat.ord.du 16.9.25	:
Omission déclaration de naissance - D.du 4.5.1895	:
Avoir hébergé indigène non muni de permis de rés. -0.78 du 17.2.1926	:
Hygiène urbaine - ord.46/Hyg.du 4.6.1926	:
Tapage nocturne - Ord.O.G. du 16.9.1925	:
Vente boissons alcooliques à des indigènes-D.du 23.7.22	:
Ivresse publique - ord.57 du 16.6.1939	:
Abatage en dehors de l'abattoir-Ord.21 du 30.8.1934	:
Avance en argent ou en marchandises aux indigènes	:
Circulation nocturne dans cités indigènes	:
Refus de vendre des articles destinés à la vente	:
Permis d'exploitation	:
Occupation illégale de terres	:
Hausse illicite des prix	:
(à compléter éventuellement)	:
	-----
	Totaux : -
	-----

(x) Les totaux des tableaux a) et b) doivent être égaux.

III.- RÉGIME PÉNITENTIAIRE.

La population pénitentiaire est en - ~~augmentation~~ diminution

de 8,5 % sur celle de l'année antérieure.

La (les) cause (s) en est (sont) .....

*La diminution est due à la réduction du nombre de détenus et à l'augmentation du nombre de libérations anticipées.*

Le nombre de décès a été de 0,5 pour une moyenne de présences journalières de 26,4... la proportion est de 1,8 % contre 0,1 l'année précédente.

(Si la différence est assez forte, en donner les raisons).

Travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires:

*Travaux de réparation et d'entretien des bâtiments.*

La ration hebdomadaire est composée comme suit:

Haricots	429 gms
Patates	... 1 Kgs
Navarin	200 gms
Viande	100 gms
Beurre	... 24 gms
Sel...	... 15 gms
Pain...	... 1 kg. de pain pour 2 pain hommes
.....	.....

EVASIONS:

Au cours de l'année ... 1... détenus se sont évadés contre... 0... 4  
l'année antérieure.

Discipline:

(Indiquer en quelques mots si la discipline est bonne ou laisse à désirer. Dans ce dernier cas, en indiquer les causes).

Travaux effectués par les détenus:

*Travaux effectués par les détenus...*  
*1) ...*  
*2) ...*  
*3) ...*

Centre de rééducation pour détenus:

(Activité des divers ateliers, détenus y travaillant - matériel-production - etc.)

MOUVEMENT DE LA POPULATION DES PRISONS.

Population au 1.1. 19... (chiffre de la co- lonne 2 de l'année précédente)	Population au 31 déc. 19... (chiffre de la co- lonne 2 de l'année précédente)	Prison- niers en trés au cours de l'année	Evadés	Décédés	Libérés sous condi- tion	Libérés par expira- tion de la pei- ne	Transfé- rés à autres prisons	Moyenne des prése- nces jour- nalières
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
34	14	120	2	7	-	121	10	26,4
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:

R.B. Colonne (2) = (1) + (3) - (4) - (5) - (6) - (7) - (8).

14 = 34 + 120 - 2 - 7 - - - 121 - 10

20 = 11 + 121 - - - 0 - 7 - 142 - 4

25 = - - - - - 115 -

CHAPITRE V.

FINANCES PUBLIQUES.

III.- IMPOTS INDIGENES.

a) Impôt de capitation

Nombre de contribuables ayant payé en 19<sup>44</sup> pour l'exercice 19<sup>43</sup>.  
aux taux de: 25. 50. 80 francs

a. 25 fr	187.
. 50 fr	....
. 80 fr	.. 6.
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Total : 193.

(Au tableau ci-dessus, il faut renseigner les contribuables qui se sont acquittés de l'I.C., de l'exercice 19<sup>43</sup> entre le 1.1.19<sup>44</sup> et le 31.12.19<sup>44</sup>)

Nombre de contribuables ayant payé en 19<sup>44</sup> pour l'exercice 19<sup>44</sup>.  
aux taux de: 22. 50. 75 francs

a. 22 fr	32,069
. 50 fr	....65
. 75 fr	....69
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Total : 32303

MANDATS DE CONTRAINTE EXERCES DURING L'ANNEE 1944

(N.B.- Ces nombres doivent correspondre aux renseignements données:

- 1°/ par votre pièce mensuelle "Finances" sur les perceptions des I.I., les contraintes prononcées et les exemptions;
- 2°/ par vos pièces trimestrielles "Note sur la "contrainte" et "Note sur les exemptions".

1°/ Pour l'exercice 1944.

.....  
*5*

(le chiffre à donner est celui des mandats de contrainte délivrés pour l'exercice 1943, mais en 1944 seulement).

2°/ Pour l'exercice 1944

.....  
*11500*

← CERTIFICATS D'EXEMPTION DELIVRES DURING L'ANNEE 1944 SUIVANT L'ARTICLE 5 DU DECRET DU 17.7.1931:

1°/ Pour l'exercice 1943.

.....  
*11500*

(le chiffre à donner est celui des certificats d'exemption délivrés pour l'exercice 1943, mais en 1944 seulement).

- suivant le 1° de l'art.5 : .....
- suivant le 2° de l'art.5 : .....
- suivant le 3° de l'art.5 : .....
- suivant le 4° de l'art.5 : .....
- suivant le 5° de l'art.5 : .....

2°/ Pour l'exercice 1944

- suivant le 1° de l'art.5 : .....
- suivant le 2° de l'art.5 : .....
- suivant le 3° de l'art.5 : .....
- suivant le 4° de l'art.5 : .....
- suivant le 5° de l'art.5 : .....

*426*  
*(valeur de)*

b) IMPOT SUR LA POLYGAMIE.-

Nombre d'acquits de l'exercice 19<sup>43</sup> délivrés en 19<sup>44</sup> aux taux de:

à .17. frs	..14.
.50. frs	.....
.65. frs	.....
.... frs	.....
..... frs	.....

Total: 14 acquits

(Au tableau ci-dessus, il faut renseigner les nombres d'acquits de l'exercice 19<sup>43</sup> délivrés entre le 1.1.19<sup>44</sup> et le 31.12.19<sup>44</sup>)

Nombre d'acquits de l'exercice 19<sup>44</sup> délivrés en 19<sup>44</sup> aux taux de:

à 17. frs	..1785 acquits
.50. frs	.....
.65. frs	.....
.... frs	.....

Total : 1785 acquits

c) IMPOT SUR LE DETAIL:

Acquits délivrés en 1944:

a) Exercice 1943 : acquits à 1.00 frs = *365 acquits*

(Le nombre d'acquits de l'exercice 1943  
délivrés entre le 1.1.1944 et le  
31.12.1944.).

b) Exercice 1944 : acquits à 2.00 frs = *52.778 acquits*

N.B.- LES NOMBRES D'ACQUITS DELIVRES INDIQUEES DANS CE CHAPITRE  
DOIVENT CORRESPONDRE DE FACON ABSOLUE AVEC LES RENSEIGNEMENTS  
DONNES DANS VOS PIECES MENSUELLES "ETAT DES PERCEPTIONS  
DES IMPOTS INDIGENES".-